

La résidence dispose de 105 studios meublés de 18 m² à 30 m² (possibilité de colocation).



www.logifac.fr

13 av. Joannès Masset
69009 Lyon

LOGIFAC VOUS APORTE TOUTES LES GARANTIES
NÉCESSAIRES À VOTRE INSTALLATION

Les résidences LOGIFAC sont adaptées au mode de vie étudiant : elles sont situées à proximité des campus ou des centres-villes. Nos logements ouvrent droit aux aides au logement de la CAF.

Dans chaque résidence, nous vous accompagnons de la visite à la signature du bail et tout au long de votre location.

Contactez-nous, nous vous conseillerons sur le meilleur choix pour vous !

105 studios meublés de 18 m² à 30 m² (possibilité de colocation).

Loyer/mois à partir de
385,85 €

Loyer CC pour le logement 2 (hors TOEM et électricité).

Consommations énergétiques indicatives : catégorie D
Gaz à effet de serre : catégorie C

Frais de dossier à partir de 280 €

Le montant diffère selon les partenaires de la résidence liés par une convention notamment des établissements d'enseignement ou des associations.

Organismes en partenariat exclusif



Particulièrement adaptée aux étudiants, nos résidences sont parfois également accessibles aux jeunes actifs en formation.

Les caractéristiques de nos logements ouvrent la possibilité de percevoir l'Aide Personnalisée au Logement (APL) qui est déduite chaque mois du loyer.

Pour faire une demande de logement :

- Rendez-vous sur www.logifac.fr
- Cliquez sur « Je réserve » sur la page de la résidence souhaitée
- Remplissez votre dossier directement en ligne et envoyez vos pièces justificatives



LES AVANTAGES LOGIFAC

Choisissez votre date de début de location

Frais de dossier à tarifs privilégiés

Du 1^{er} octobre au 30 juin.
(Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.)

Nos services disponibles



Wifi **



Laverie **



Badge Vigik



Equipe de la résidence



Meublé

PRÉSENTATION DES STUDIOS :

Chaque studio comporte une porte palière isolante avec pour la sécurité une serrure trois points donnant sur une entrée qui dessert :

- La salle d'eau : lavabo, douche, WC.
- La pièce principale meublée : lit, bureau, table, chaise, rangements mis à disposition.
- Le coin cuisine équipé : évier, plaques électriques, réfrigérateur, placards.

Photo de l'intérieur des logements

Les provisions sur charges incluent :

- Les frais d'électricité et d'eau pour les parties communes.
- La consommation d'eau froide du studio.
- Les frais d'entretien ascenseur, VMC, matériel de sécurité.
- L'entretien journalier des parties communes.

Le résident prend directement en charge :

- L'abonnement et les consommations (chauffage, eau chaude et électricité).
- Les réparations locatives telles que définies par le décret 87-712 du 26 Août 1987.
- La taxe d'habitation.
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- L'assurance locative obligatoire (souscription possible au bureau de la résidence).
- La cotisation à l'association O.N.L.E.
- Les frais d'accès à internet.
- Les frais d'usage liés à la laverie.

PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS* :

Un(e) intendant(e) est à la disposition des locataires pour toutes questions techniques et administratives aux heures d'ouverture du bureau d'accueil.

Un agent de permanence assure une veille pour les interventions d'urgence la nuit et le week-end (hors vacances scolaires d'été).

Divers équipements sont mis à la disposition des occupants : badge d'entrée, laverie**, WIFI**.

*Susceptibles d'être modifiés ou supprimés.

**Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.

Située dans un quartier calme.

La résidence est idéalement située pour les étudiants du Pôle René Cassin et des Grandes écoles de l'Ouest lyonnais. À deux pas des commerces de proximité, la résidence est également proche des transports en commun permettant un accès direct et rapide au centre-ville de Lyon (3 minutes) et aux différentes gares (gare Part Dieu à 10 minutes en métro).

